Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer

Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation

Band: 13 (1974-1975)

Heft: 57

Rubrik: Nouvelles de l'ambassade

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NOUVELLES DE L'AMBASSADE

MUTATIONS

M. Albert SANDOZ, Consul, qui a été attribué en septembre 1970 à l'Ambassade de Suisse en Belgique en qualité de Chef de la Chancellerie, quittera Bruxelles à la fin de cette année. Il sera transféré au Consulat Général de Suisse à Lyon pour y assumer la fonction de Consul et Suppléant du Chef de poste.

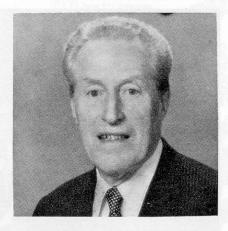




M. SANDOZ sera remplacé à l'Ambassade par M. Pierre BRINGOLF, Vice-Consul, qui depuis 1972 occupe le poste de Chef de la Chancellerie à la Mission Suisse auprès des Communautés Européennes à Bruxelles.

Né en 1923, originaire de Unterhallau, La Chaux-de-Fonds et La Tour-de-Peilz, M. BRINGOLF est entré en 1946 au Département politique fédéral et, par la suite, a été en poste notamment à Tunis, Manchester, Nairobi, Londres et Athènes jusqu'en 1972.

La Communauté suisse de Belgique espère que Monsieur Bringolf se sentira heureux à son nouveau poste et lui réserve ainsi qu'à son épouse un accueil chaleureux!



Un autre départ qui, lui aussi, sera très regretté est celui de Monsieur Galland, lequel est atteint non par l'âge, mais par la limite d'âge, ce qui est fort différent. Nul ne croirait, en effet, que Monsieur Galland, dont la ligne est demeurée intacte et la silhouette juvénile, est entré en 1939 déjà au service de la Confédération, service qu'il n'a d'ailleurs plus quitté. Une gerbe de vœux accompagnent Monsieur Galland dans sa retraite, que lui souhaitent longue et heureuse tous ceux qui, l'ayant approché, ont bénéficié de son amabilité inlassable et de son obligeance, devenue dès longtemps prover-



Monsieur le Consul,

Au cours de vos nombreux séjours dans des pays fort divers, vous avez eu l'occasion de rencontrer quantité de nos compatriotes venus vous faire part de leurs inquiétudes, de leurs désirs, de leurs soucis, de leurs revendications. Vous vous êtes vu confronté avec des situations difficiles, parfois pénibles, ce qui vous a donné la possibilité de vous familiariser avec leurs problèmes. Et chaque fois vous les avez réconfortés, consolés, aidés, vous dépensant sans compter pour une cause que vous estimiez juste.

Vous avez été contraint à de multiples occasions, d'expliquer les arcanes, et même les chicanes des législations; vous avez toujours su le faire avec bienveillance et fermeté, sans cesser de vous départir d'une pointe d'humour, bien de « chez nous ». Au moment où vous nous quittez pour gagner un nouveau poste et commencer une nouvelle activité que nous souhaitons féconde, nous formons tous nos vœux pour vous et Madame Sandoz et vous disons, au nom de nos compatriotes :

UN POUR TOUS.

Votre sourire nous reste le précieux gage de votre amabilité qui, dans son charme si simple, a conquis tous ceux qui ont eu la chance de vous découvrir : oui, vous connaître est toute la joie de l'amitié, celle d'un homme que l'on aime et respecte. Votre départ creuse le cœur de vos nombreux amis belges et suisses que vous avez su marquer de tout votre être.

Bonne chance, Monsieur le Consul!

Nous vous conservons au plus profond de nous et souvent, nos pensées de fidélité à votre souvenir voleront vers vous.

L'EQUIPE DU COURRIER SUISSE